

Le combat des judokas féminines au Québec

Marie-Josée Cloutier

Women judokas, participants in the sport of judo, are striving for equality in Quebec with their male counterparts. Although women can now receive a black belt, they have to be four times as good as men and have to wait several years longer than men before they qualify. Much of this treatment stems from the Japanese tradition of the male warrior and the submissive woman. In Quebec, women's judoka teams get one-fifth of the funds allotted to men's teams. It is a vicious circle, since there are few female participants and therefore little funding to attract newcomers. Judo for women, not yet an Olympic discipline, has little chance of becoming one because of the disparities in treatment between women and men competitors.

Avoir une attitude féministe envers un sport à dominante mâle ne veut pas dire que les femmes veulent être identiques aux hommes, mais simplement qu'elles veulent avoir la possibilité de s'y adonner à part entière et égale, sans traitement de . . . faveur!!! C'est, en quelques mots, le point de vue de bon nombre de judokas femmes qui ont vécu l'évolution du judo au Québec.

C'était hier

"Tu vas apprendre le judo, le karaté et la boxe"; c'est en ces mots que mon père entretenait sa petite bonne-femme de 8 ans qui venait d'être "chaleureusement" accueillie (solides coups de poing) sur la côte nord par le comité de réception du voisinage (composé des petits durs du quartier)! C'est donc par un souci de légitime défense que

j'ai commencé le judo quelque temps plus tard.

Il m'a fallu presque deux ans avant d'obtenir la première ceinture. Ceinturée de jaune, j'avais maintenant le droit de participer aux concours inter-clubs. Lors de ma première compétition, j'eus l'insigne honneur d'affronter 2 filles et . . . 2 garçons! Il faut comprendre que l'on permettait aux petites filles de participer aux compétitions régionales et provinciales mais celles qui revêtaient une quelconque importance n'étaient évidemment accessibles qu'aux hommes. Pour les jeunes, on organisait donc quelques compétitions où seules les catégories de poids distinguaient entre les candidat/e/s . . . jusqu'au jour où une fille battit le fils du responsable de l'association de judo au championnat provincial . . . Honte!

Un vent de changement

Dès lors, la situation a commencé à changer. On se mit à organiser des compétitions pour les femmes quoique celles-ci fussent peu nombreuses à vouloir faire des combats. C'était l'époque de la valeureuse femme au foyer . . . et les "ménagères émancipées" n'en étaient qu'à leur début.

Les petites judokas grandissaient et les quelques femmes qui faisaient du judo prenaient de l'ancienneté et des grades. Tout semblait bien aller jusqu'au moment où ma "professeure" voulut se présenter devant le comité des grades pour obtenir la ceinture noire . . . Honte! Une femme ceinture noire et de surcroît qui ne fait pas de compétitions! Quelle aberration! C'est alors

que les dirigeants et promoteurs de judo de l'époque ont réalisé qu'il y avait des femmes qui étaient ceinture noire au Japon. "Mais comme le Japon est bien loin, on pourrait peut-être oublier l'affaire?" Impossible, il y avait trop de pressions. Mais alors comment leur faire mériter un grade si prestigieux . . . ? Sur le matelas peut-être??? Impossible à cause de l'éthique et du phénomène grandissant . . . le comité des grades n'aurait pu suffire à la tâche . . . Non il fallait des critères précis. On a donc décidé d'exiger quatre fois plus de connaissances techniques et deux à trois fois plus d'ancienneté pour les femmes. C'était juste . . . elles ne faisaient pas de compétition! !

Pendant ce temps, les petits "bouts de chou" que nous étions avaient grandi et participaient à des compétitions. Ainsi lorsque les "espoires" (15 à 17 ans), poussées par leur entraîneur, participèrent à des compétitions internationales, la situation devint gênante. Puisqu'elles faisaient de la compétition de haut niveau, il devenait inacceptable de leur en demander autant pour les passages de grade. Dorénavant, il fallait accumuler des points de compétitions. "Comblées" par cette première considération d'égalité à l'égard des femmes, il ne fallait pas nous insurger contre le fait qu'on exigeait de nous deux fois plus de technique.

Bref, pendant de longues années, la politique à l'égard des femmes fut celle du "parfait petit pompier"; on se contentait d'éteindre des feux sans trop prévoir ce qui pourrait se produire à l'avenir.

Et maintenant . . .

Mais la bataille ne fait que commencer car le judoka féminin n'est pas encore sacré discipline olympique. Or, moins le niveau et le réseau de compétition d'un sport conduit loin, moins il reçoit de crédit (\$) de la part de la S.S.Q. Par conséquent, les athlètes féminines du judo jouissent moins de services. En voici quelques exemples:

- au Québec, les femmes de l'équipe nationale s'entraînent aussi intensément que les hommes mais elles n'ont pas encore droit aux services de physiothérapie;
- l'inégalité est flagrante au niveau des entraîneurs provinciaux où les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas toujours couverts pour l'équipe féminine;
- il est également arrivé à quelques reprises que le budget pour les hommes prévoie des survêtements et des judogés pour les membres de l'élite provinciale masculine. Les femmes en furent exemptées. (Serait-ce qu'on les préfère déshabillées?) C'était l'époque où l'élite féminine québécoise n'était pas reconnue par les organismes drapant le sport amateur . . . de cela, il y a à peine deux ans!!!

Mais les "petites inégalités" entre les hommes et les femmes ne tiennent pas seulement du mercantilisme! En effet, le phénomène de l'arbitrage est digne de mention. Avant 1975 les femmes n'étaient pas acceptées en tant qu'arbitres. On prétendait qu'elles n'étaient pas assez "éveillées" pour ce genre de tâche et que les compétiteurs ne les accepteraient pas. "Une femme juger un homme; quelle décadence." Finalement lorsque les femmes furent autorisées à se présenter aux examens d'arbitre (la demande devenant trop forte et pressante), elles devaient démontrer beaucoup plus d'habileté que les hommes pour y réussir.

Mais comment expliquer ces inégalités!

D'une part, le judo est un art martial, une technique de combat importée d'un pays oriental où règne la tradition de l'homme guerrier et de la femme soumise. On ne s'étonnera donc pas d'entendre un des

grands noms du judo au Japon, Isao Inokuwa, champion du monde toutes catégories en 1965, secrétaire du président de la Fédération internationale de judo, déclarer en mars 1981, à la revue Judo: "J'aurais préféré que les femmes s'abstiennent de faire de la compétition . . . pour moi une femme doit être grâce et douceur. (sic) Les femmes ont beau avoir prouvé qu'elles étaient fortes, je persiste personnellement à penser que physiquement comme psychologiquement elles ont peu à y gagner."

On voit à quelles embûches les femmes qui veulent s'adonner à la compétition de haut niveau se heurteront. Les stéréotypes féminins sont loin d'avoir disparu. Évidemment, Inokuwa n'explique pas toute sa pensée en prétendant que les femmes ont peu à gagner. Ne serait-ce pas plutôt les hommes qui ont tout à perdre? La sacro-sainte caste masculine du judo de compétition de haut niveau ne risquerait-elle pas d'être souillée par l'infiltration féminine?

La situation : au Québec

Le budget de la SSQ pour les judokas femmes, représente environ un cinquième de celui des hommes. Mais soyons justes, c'est en proportion au nombre de femmes qui pratiquent la compétition . . . la situation féminine au Québec est à peu près la suivante: les femmes ne reçoivent pas un gros budget parce qu'elles ne participent pas à des compétitions prestigieuses et elles ne participent pas à ces compétitions prestigieuses parce qu'elles n'ont pas le budget pour le faire!

Un autre facteur joue certainement en leur défaveur, c'est-à-dire la faible représentativité au sein des conseils administratifs et exécutifs provinciaux et nationaux.

Pour terminer

Un des principes de base du judo dit: "Prospérité et entraide mutuelle", alors je me demande si "mutuelle" exclut "femme" . . .

Marie-Josée Cloutier, 2e Dan, est étudiante en éducation physique à l'Université de Montréal.

FOU RIRE

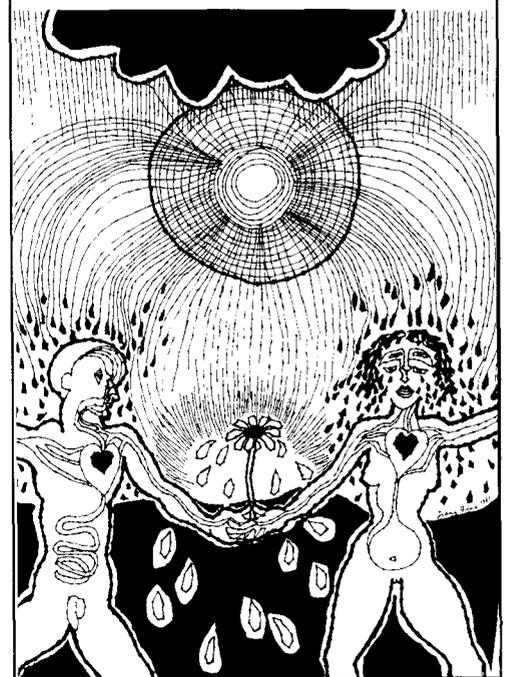
Je commence ma vie
donc je vis
Je recommence ma vie
donc je revis.

Je vis

Je revis

D'un oeil qui pleure
D'un oeil qui rit.

Lisa De Bozy



Diane Fine